



**RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE**

Mercredi 14 septembre 2016

20h00

Au 510, rue Union (salon du personnel)

Mot de bienvenue

Prise de présence et vérification du quorum

Présence des membres	Présent	Absent
Martin Jeanson, parent	X	
Alexandre Lavallée, parent	X	
Geneviève Paquette, parent	X	
Mérodie Turcotte, parent		X
Mélanie Bell, titulaire	X	
Chantal Bégin, titulaire	X	
Manuel Fontaine, enseignante spécialiste	X	
Marie-Eve Brassard, technicienne du service de garde		X
Josée Poirier directrice	X	

1. Adoption de l'ordre du jour
CE-20160914-001
Il est proposé par Geneviève Paquette et appuyé par Alexandre Lavallée que l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout suivant:
8.1 Financement Grand Voyage
2. Adoption du procès-verbal du 2016-06-08
CE-20160914-002
Il est proposé par Martin Jeanson et appuyé par Geneviève Paquette que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.
3. Suivi au procès-verbal
Aucun suivi.

4. Fonction du CÉ

La direction revient sur les rôles et fonctions du conseil d'établissement. Elle mentionne que les membres siègent en tant que représentant des parents, du personnel de l'école ou de la communauté et non en tant que parent d'un enfant en particulier. Il est donc essentiel que les sujets traités et les opinions énoncées ne soient pas reliés spécifiquement à un enfant, mais bien dans l'intérêt de tous les élèves de l'école.

5. Élection à la présidence et à la vice-présidence

CE-20160914-003

Il est proposé par Martin Jeanson et appuyé par Manuel Fontaine de reporter ce point à la prochaine rencontre.

6. Adoption du calendrier des rencontres

CE20160914-004

La direction soumet une proposition de calendrier aux membres et note les changements proposés pour les rencontres de mars et de juin.

7. Approbation des frais de dîneurs

CE20160914-005

La direction explique que les frais de dîneurs doivent éventuellement s'autofinancer. La commission scolaire a décidé de diminuer graduellement le montant décentralisé aux écoles afin de permettre d'augmenter légèrement à chaque année les frais chargés aux parents. Pour l'année scolaire 2016-2017, un montant de 1,75\$/jour doit être chargé pour arriver.

Étant donné les questionnements des membres et les vérifications à faire par la direction, il est proposé par Martin Jeanson et appuyé par Alexandre Lavallée de reporter ce point à la prochaine rencontre.

8. Affaires nouvelles

8.1 Financement Grand Voyage :

CE20160914-006

Il est proposé par Mélanie Belle et appuyé par Manuel Fontaine d'approuver les deux moyens de financement soit les diners pizza et les discos.

9. Levée de l'assemblée

CE20160914-006

Il est proposé par Martin de lever l'assemblée à 21h13.



Josée Poirier
directrice